



# Communiqué de presse

Croissy-Beaubourg, le 11  
mai 2023

**L'enseigne CORA déploie son dispositif "Heures Calmes"  
dans l'ensemble de ses 60 magasins pour en faciliter l'accès aux personnes présentant  
des troubles sensoriels**

Le dispositif "Heures Calmes" a été conçu pour permettre aux 700.000 personnes concernées en France par des troubles du spectre de l'autisme (TSA)\* de pouvoir faire leurs courses dans un environnement calme. Après une période de test réussie dans 6 magasins, le dispositif est déployé au sein des 60 hypermarchés de l'enseigne.

Depuis le 30 avril, chaque magasin réduit 1 heure par jour, du lundi au vendredi, son intensité lumineuse, baisse son volume sonore, suspend la diffusion de musique, coupe les annonces au micro (sauf urgence) et les bips de scanners, stoppe la circulation des machines de nettoyage et la manutention des chariots. Quant aux rampes d'éclairage, une moitié seulement est allumée. Avec cette nouvelle démarche, l'enseigne illustre ainsi concrètement son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.





## Communiqué de presse

*“ Pour ces personnes qui ont une forte sensibilité sensorielle, une situation imprévisible peut provoquer une réaction d’angoisse ou de panique, de colère ou d’agressivité. Pour mieux accueillir ceux dont les sens sont amplifiés, nous avons fait le choix de mettre en place un dispositif spécial. Cette démarche vient compléter une série d’engagements, déjà mis en place, en faveur de l’inclusion, que ce soit pour les salariés en situation de handicap ou nos clients. Par exemple, en partenariat avec Sourdfline, nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour aider les personnes sourdes et malentendantes” indique Marie Robic, Responsable RSE & Développement Durable chez Cora France.*

*\*source étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de 2018*

### **Une démarche inclusive globale**

L’enseigne multiplie les démarches et les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap. **Ainsi, en partenariat avec Sourdfline, Cora met à disposition un système d’interprétation entre les clients et les collaborateurs, par webcam, au sein de ses Villages des Services. Ce dispositif permet aux clients sourds d’échanger en Langue des Signes Française de manière fluide et pratique.** Ce projet a aussi été l’occasion de sensibiliser l’ensemble des salariés à la relation client et à l’accueil des clients sourds et malentendants. **Parce que l’engagement humain est fondamental pour Cora, l’enseigne participe, depuis 2020, au programme « Vers l’entreprise», de l’association Wake Up Café, qui consiste à embaucher des personnes sortant de prison formées en détention au métier d’employé de commerce.** Cora a d’ailleurs remporté le premier trophée Wake Up Café 2022 dans la catégorie « Ca Bosse » pour le nombre remarquable de wakeurs embauchés !

### **À PROPOS**

Depuis sa création en 1969 et avec aujourd’hui 18 000 collaborateurs et un réseau de 60 magasins, Cora est une des enseignes majeures de la distribution en France. L’entreprise familiale se distingue notamment par une organisation décentralisée permettant à chacun de ses magasins de s’adapter aux besoins des marchés locaux mais également de s’impliquer sur leur territoire et auprès de leurs parties prenantes.

### **Zmirov Communication**

Julie Fullana - 06 45 06 82 75  
Constance Milojevic – 06 64 68 94 75  
Anne-Gaëlle Jourdan 01 76 53 71 15  
[cora@zmirov.com](mailto:cora@zmirov.com)